



## **AVIS PUBLIC**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'Hôtel de ville de Saint-Jude le 4 juillet 2023, le Conseil a adopté le règlement # 535-2023 amendant le règlement 531-2020 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement à l'Hôtel de ville, 940, rue du Centre Saint-Jude durant les heures régulières et sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)

Donné à Saint-Jude, ce 5 juillet 2023

Denis Meunier,  
Directeur général  
et greffier-trésorier